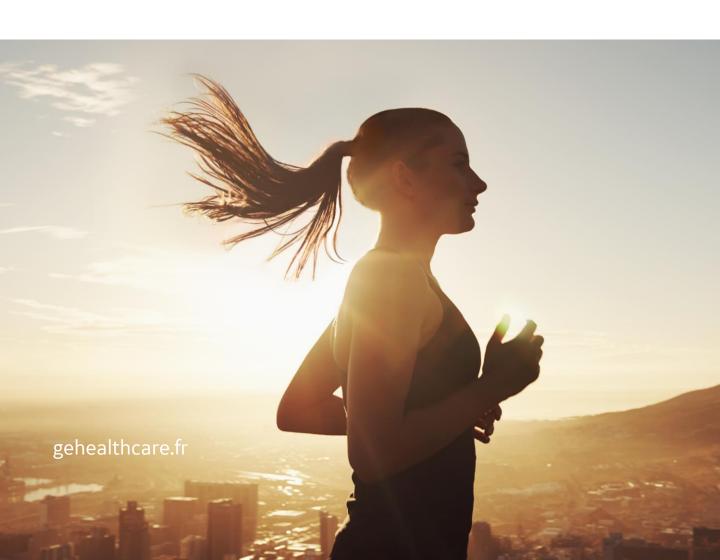


Déclaration de performance extra-financière

GE Medical Systems SCS Rapport de référence Février 2022



L'engagement de la Direction

Notre engagement ESG et pour la neutralité carbone

La crise climatique est la plus grande menace pour le monde vivant au 21e siècle. Elle va avoir un impact important sur la santé des populations. D'autre part, le secteur de la santé contribue aux émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique à hauteur de 4% au niveau mondial.

En tant qu'organisation de soins de santé durable et tournée vers l'avenir, nous avons le devoir d'agir, et ce sans délai. C'est souvent lorsque les enjeux sont élevés, que les meilleures innovations sont développées. Chez GE Healthcare, nous sommes revigorés par l'opportunité d'un objectif aussi ambitieux pour l'entreprise. Nous nous sommes fixés comme objectif de réduire nos propres émissions d'au moins 50% d'ici 2030 (scope 1 et 2), et de 50% d'ici 2050 (scope 3). Ces objectifs sont alignés avec les accords de Paris et l'initiative Science-Based Targets.

Notre stratégie est basée sur l'eco-design de nos produits, l'approvisionnement en énergie verte, l'efficacité énergétique, et l'électrification de notre parc de véhicules.

Notre engagement à réaliser des opérations neutres en carbone est inscrit dans un effort plus global en matière de développement durable. L'ESG (Environnemental Social Gouvernance) fait référence aux trois facteurs clés pour mesurer la durabilité et l'impact sociétal d'une entreprise. GE Healthcare a mis en place un conseil ESG en 2020 pour développer une stratégie ESG intégrée.

Cette équipe est composée de dirigeants de toute l'entreprise. Elle travaille avec nos parties prenantes internes et externes pour déterminer les domaines ESG les plus importants pour notre entreprise.



Laurence Comte-ArassusGeneral Manager
France Belgique Afrique
francophone

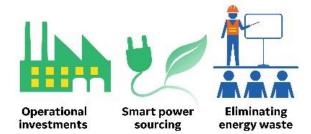
« La santé durable et personnalisée au travers de l'innovation française est au cœur de nos enjeux stratégiques. En tant qu'entreprise de santé, chez GEMS SCS, nous prenons très à cœur nos engagements en faveur du développement durable. La lutte contre le changement climatique est un élément clef d'une santé durable pour l'ensemble de la population. Ainsi, nous souhaitons à tous les niveaux de la société inclure nos efforts de décarbonation dans notre domaine de responsabilité.»

SUSTAINABILITY

GE's 2030 Carbon Neutral Goal

GE is strengthening its commitment to sustainability by setting a goal of achieving carbon neutrality for its facilities and operations by 2030.*

For the decade ahead, GE is targeting the majority of its progress toward the 2030 goal with absolute reductions of direct emissions and energy use achieved through:



Sommaire

0. Méthodologie	4
I. Modèle d'affaires	8
I.A. Présentation de GE Medical Systems SCS	9
I.B. L'environnement réglementaire	12
I.C. L'intégrité, pierre angulaire des valeurs de GE	13
I.D. Le développement durable	15
II. Principaux risques extra-financiers	16
II.A. Les risques sociaux	17
II.B. Les risques sociétaux	23
II.C. Les risques environnementaux	26
III. Politiques et résultats	28
Social	
III.A. La prévention des accidents et des risques psychosociaux	29
III.B. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	31
III.C. L'organisation du dialogue social	33
Sociétal	
III.D. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des patients	34
III.E. Des achats responsables auprès de nos fournisseurs	35
III.F. La prévention de la corruption	36
Environnemental	
III.G. La prévention des risques environnementaux et des pollutions	37
Mentions légales	42

O. Méthodologie

- 0.A. Méthodologie
- 0.B. Parties prenantes
- O.C. Cartographie des risques RSE

0.A. Méthodologie

Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires françaises en matière de publication d'informations extra-financières (ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 dite « Déclaration de performance extra-financière » et son décret d'application n° 20171265 du 9 août 2017), GEMS SCS a établi une cartographie des risques et opportunités développement durable et RSE. L'information sur les principaux risques, les politiques et résultats est présentée en détail dans les sections suivantes.

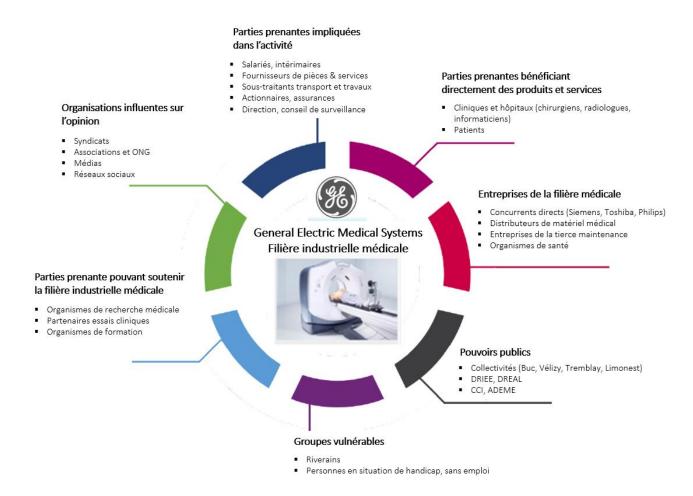
Afin d'assurer l'exhaustivité et la conformité à la réglementation de la cartographie des risques et opportunités développement durable et RSE, GEMS a établi une liste de risques et enjeux à évaluer en s'appuyant sur :

- le Guide méthodologique du reporting RSE Déclaration de Performance extrafinancière édité par le MEDEF (2017)
- Le guide de l'ISO 26000 LIVRE BLANC LE LABEL ENGAGÉ RSE édité par l'AFNOR
- Les résultats d'enquête RSE menée auprès de parties prenantes internes et externes à GEMS SCS

Cette année GEMS SCS a désigné un organisme tiers indépendant pour la vérification des informations sociales, sociétales et environnementales présentées dans le présent rapport.

O.B. Parties prenantes

Les parties prenantes de GEMS SCS sont représentées par catégories dans le schéma cidessous :



Pour sa cartographie des risques RSE, GEMS a consulté ses parties prenantes internes impliquées dans l'activité (salariés), externes (clients, sous-traitants principaux pour les transports de marchandises, la gestion de flotte automobile et la gestion des déchets).

O.C. Cartographie des risques RSE

La cartographie des risques et enjeux en matière de Développement Durable est construite en cohérence avec la cartographie des risques de corruption effectuée par le département compliance.

Elle a été réalisée sur la base de consultations des parties prenantes clés de GEMS :

- collaborateurs internes appartenant aux départements représentatifs: EHS (environnement, hygiène, sécurité), services généraux, finance, qualité, compliance, ressources humaines, instances représentatives du personnel, ingénierie et études, production, approvisionnements et achats, gestion des pièces détachées et réparation, service après-vente, vente, installations, formation clinique
- sous-traitants représentatifs: stockage, transport et installation d'équipements médicaux, approvisionnement et gestion de flotte des véhicules, gestion des déchets
- clients: sur la base des attentes en terme de développement durable présentées dans les appels d'offre

Cette année, la cartographie des risques GEMS a été retirée du présent rapport car elle fait l'objet d'un alignement avec la matrice de matérialité travaillée au niveau global GEHC. Chaque risque identifié est évalué sur les axes impact et probabilité d'occurrence, de 4 niveaux chacun.

L'évaluation de l'impact est faite sur 4 axes : financier/légal, qualité/client/patient, social, environnemental, en définissant pour chacun les scénarios d'impact.
L'évaluation de la probabilité est faite sur l'historique des accidents/incidents.
Lorsque le même risque est identifié par différents départements, la cartographie des risques présente l'évaluation la plus sévère.

La criticité de l'enjeu, moyenne de la probabilité et de l'impact, est notée de 1 à 4.

Ci-dessous la matrice de calcul de la criticité

		Evaluation du niveau de CRITICITÉ			
Ī	4	2.5	3	3.5	4
BILI	3	2	2.5	3	3.5
PROBABILITÉ	2	1.5	2	2.5	3
PR	1	1	1.5	2	2.5
		1	2	3	4
		IMPACT			

I. Modèle d'affaires

- I.A. Présentation de GE Medical Systems
- I.B. L'environnement réglementaire
- I.C. Le code éthique interne
- I.D. L'emploi
- I.E. Le développement durable chez GE

I.A. GE Healthcare

Un des leaders mondiaux des solutions de santé

Nos domaines d'activités

GE Healthcare a pour objet la conception, la commercialisation et l'installation de dispositifs et équipements médicaux ainsi que la fourniture de services associée (maintenance, formations).

GE Healthcare permet de développer la médecine de précision dans le diagnostic, le traitement et le suivi des patients à travers des machines intelligentes, des analytiques, des applications et des services.

Chiffres clés GEHC Monde

- 18 millards de dollars de chiffre d'affaires en 2021
- ~47 000 employés dans le monde dans plus de 160 pays
- 11 000 brevets déposés dans le monde
- Une base installée de 4 millions d'équipements et plus de 2 milliards d'examens par an



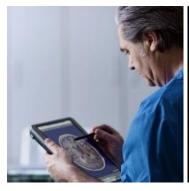




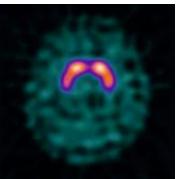
Imagerie médicale

Echographie

Monitorage patient



Digital



Pharmaceutical diagnostics

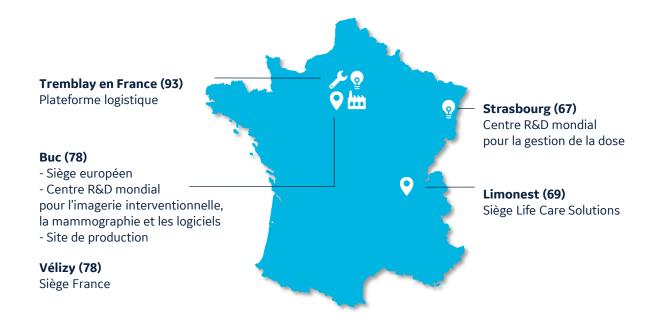
I.A. GE Medical Systems SCS

GE Medical Systems SCS est l'entité légale de GE Healthcare en France

Empreinte en France

L'activité de GEMS SCS comprend le développement, la production, la distribution, la commercialisation et la maintenance de pièces détachées et matériel de haute technologie principalement dans le domaine de l'imagerie médicale.

- 2500+ collaborateurs en France
- 90% de la production exportée
- De solides partenariats d'innovation avec des cliniciens, des centres de recherche et des PME/ETI, en collaboration avec les pôles de compétitivité
- CA 2021 1,7 Milliards d'Euros





2500+ collaborateurs en France



90% de la production exportée



De solides **partenariats d'innovation** avec des cliniciens, des centres de recherche et des PME/ETI, en collaboration avec les pôles de compétitivité

I.A. GE Medical Systems SCS

Quelques innovations développées par GEMS SCS

Mammographie: Senographe Pristina™

- Conçu pour améliorer le confort de la patiente pendant l'examen et la qualité du diagnostic
- Développé et produit en France dans le cadre du partenariat public-privé MammoNExT
- Un investissement de 60 millions d'euros
- · 200 ingénieurs mobilisés



- Système d'imagerie interventionnelle combinant performance, qualité d'image et flexibilité.
- 12 brevets déposés
- Développé et produit en France dans le cadre du partenariat industriel et académique IRIMI
- Un investissement de 30 millions d'euros

Solution de post-traitement avancée AW et AW server

- Système simplifiant les opérations de post-traitement, l'AW accroît la productivité du radiologue sur l'ensemble des modalités (CT, IRM, TEP, SPECT, imagerie interventionnelle)
- Environnement de travail unifié pour une cinquantaine applications cliniques
- L'AW transforme les stations de travail (système RIS/PACS, ordinateur portable ou PC) en un puissant système de visualisation clinique avancée







I.B. L'environnement règlementaire

Notre engagement d'excellence règlementaire

Notre entité juridique GEMS SCS répond aux exigences réglementaires qui lui incombe pour développer, produire, commercialiser et maintenir les dispositifs médicaux. Ces nombreuses réglementations.

Dans ce cadre, GE Healthcare est soumis à de nombreuses réglementations propres au domaine de la santé telles que figurant dans le code de la santé publique.

Ces dernières encadrent notamment la mise en œuvre de projets de recherche et développement, la mise sur le marché et l'obtention du marquage CE des dispositifs médicaux, les activités de promotion et de publicité associées à ces produits ou encore la matériovigilance.

Dans certains cas, les lois d'un pays cherchent à réglementer les activités qui ont lieu en dehors de ce pays.

Cet environnement exige que chaque employé et chaque dirigeant s'engage à une excellence réglementaire.

L'extrait de notre code de conduite est présenté ci-dessous.

RESPONSABILITES DES EMPLOYES

- Assimilez et conformez-vous aux exigences des lois et règlementations qui ont un impact sur vos responsabilités professionnelles
- Trairez les régulateurs avec professionnalisme, courtoisie, honnêteté et respect, en toutes circonstances
- Collaborez avec des experts de l'entreprise ou du siège lorsque vous travaillez avec ou que vous répondez à des requêtes de régulateurs.
- Incarnez la voix de l'intégrité et concentrez-vous en priorité sur les problèmes potentiels susceptibles d'entraîner une violation de la conformité réglementaire.

RESPONSABILITES DES DIRIGEANTS

- Intégrez les exigences règlementaires au sein de vos processus et stratégies professionnels.
- Nommez des responsables pour les zones de risques règlementaires et demandezleur de travailler avec les experts GE spécialisés en réglementation et en affaires gouvernementales.
- Confirmez que vous et votre équipes avez accès à l'expertise spécifique nécessaire pour gérer les risques réglementaires.
 Développez des processus solides afin d'anticiper les risques, notamment pour les nouvelles réglementation ou les changements en la matière.
- Surveillez régulièrement le domaine de conformité règlementaire et auditez régulièrement vos principaux processus.

I.C. L'intégrité, pierre angulaire des valeurs de GE

Notre code de conduite "the Spirit & the Letter"

Depuis 125 ans, l'intégrité et la déontologie font partie de la culture d'entreprise, et GE a bâti sa réputation sur ces valeurs.

Le document « The Spirit & The Letter » (L'esprit et la lettre) présente aux salariés de GE un ensemble de règles, de devoirs et de conseils visant au respect de la législation applicable notamment, mais pas exclusivement, sur les thèmes suivants :

- Les relations avec les concurrents
- Les pratiques non-discriminatoires
- La protection de l'environnement

Ce « Guide d'intégrité » est remis à chaque nouveau collaborateur et un message du Directeur de la Conformité (Tom Rees) est envoyé à chaque nouveau collaborateur à son arrivée. Il est accessible sur les outils digitaux dont l'application Compliance App.

La position de GE sur l'éthique des affaires vis-à-vis de ses fournisseurs y est également exprimée.

Par ailleurs, un « Guide d'intégrité » à l'intention du fournisseur est annexé à tout contrat d'achat.

Il dresse les obligations du fournisseur en matière d'interdiction de recours au travail forcé, de conformité environnementale, de pratiques commerciales et d'affaire (prévention du blanchiment d'argent), d'absence de conflits d'intérêt, d'interdiction des paiements indus.

Tout collaborateur et tout fournisseur a la possibilité de signaler un problème d'intégrité à des médiateurs d'entreprise appelés Ombuds.

Le travail mené par nos médiateurs d'entreprise et notre code de conduite « L'esprit et la lettre » sont deux exemples qui illustrent notre manière de garder les canaux de communication ouverts, expliquant clairement nos politiques et attentes envers nos employés.

Les salariés de GE en France ont ainsi développé et entretenu une forte culture d'intégrité et de conformité en accord avec ses règles de gouvernance. Des formations en ligne et en face à face sont délivrées aux collaborateurs pour expliquer et renforcer notre culture de l'intégrité.



I.C. L'intégrité, pierre angulaire des valeurs de GE

Notre code de conduite "the Spirit & the Letter"

THE SPIRIT >>
Qui doit respecter ces règles
Ce que les employés doivent faire
Ce que les responsables doivent faire
Soyez la Voix de l'intégrité



THE LETTER >>	
Excellence réglementaire	06
Paiements indus	07
Relations avec les fournisseurs	08
Contrôle des échanges internationaux	09
Prévention du blanchiment d'argent	10
Collaboration avec les gouvernements	11
Législation sur la concurrence	12
Pratiques équitables en matière d'emploi	13
Environnement, Santé et Sécurité	14
Assurer la sécurité de nos opérations partout dans le monde	15
Propriété intellectuelle	16
Cyber-sécurité et vie privée	17
Contrôle de gestion	18
Conflits d'intérêts	19
Délit d'initiés et divulgation d'informations boursières	20
Questions clés relatives à l'intégrité	21



I.D. Le développement durable

DROITS DE L'HOMME

L'approche de GE face aux défis complexes des droits de l'homme dans le monde commence par sa Déclaration de principes sur les droits de l'homme, qui souligne l'engagement de GE à respecter ces droits partout où elle opère.

La première déclaration de GE sur la législation de la Modern Slavery Act (MSA) britannique, publiée en 2017, décrit les efforts que nous avons déployés pour prévenir le travail forcé là où nous opérons, avec des auditeurs spécialement formés sur le travail forcé, un vaste programme mondial d'audit de la chaîne logistique et une collaboration avec des associations mondiales pour trouver de meilleurs moyens de résoudre ce problème.

PROGRAMME HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)

Nous nous engageons à atteindre l'excellence en matière d'EHS afin de protéger nos employés, nos sites et la notoriété de GE. Partout où nous travaillons, nous nous en tenons aux mêmes attentes et aux mêmes normes élevées et nous évaluons les impacts EHS de nos activités à l'échelle mondiale avant, pendant et après les opérations.

Nos directeurs de site, de projet et de service sont responsables de la performance EHS des opérations, des employés et des entrepreneurs qu'ils supervisent, et nous surveillons cette performance au moyen d'indicateurs tels que les taux d'accidents et les émissions de gaz à effet de serre. L'excellence en matière d'EHS est fondamentale pour ce que nous sommes - c'est ce que nos dirigeants attendent et ce que nos clients exigent, et c'est un facteur de différenciation commerciale.

CLIMAT

GE soutient les politiques de réduction des émissions de carbone et encourage les entreprises à faire ce qu'elles font le mieux : innover et rivaliser pour créer et diffuser de nouvelles technologies et solutions au moindre coût net. L'Accord de Paris entraînera des efforts dans le monde entier pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre.

GE joue un rôle important en fournissant des produits plus propres et plus efficients à nos clients des secteurs de l'énergie, de l'aviation, des soins de santé et d'autres industries que nous servons. Nous nous engageons à réduire l'impact environnemental de nos propres activités, tout en permettant à nos clients et partenaires du monde entier de faire de même grâce à nos produits et solutions.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUE

Les fournisseurs sont des partenaires essentiels dans la chaîne de valeur de GE. En tant qu'entreprise internationale, notre chaîne d'approvisionnement comprend des sites où l'environnement, la santé, la sécurité, le travail, les droits de la personne et d'autres pratiques peuvent être problématiques.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent des normes minimales qui exigent un traitement équitable des travailleurs, un environnement de travail sûr et sain et la protection de l'environnement. Notre Supplier Integrity Guide (SIG) régit toutes les facettes de nos relations avec nos fournisseurs et comprend des interdictions spécifiques contre le travail forcé, le travail en prison ou le travail sous contrat et contre toute forme de contrainte, de coercition ou de traite des êtres humains.

Chez GE, nous obtenons de meilleurs résultats grâce à notre collaboration et à notre partenariat avec nos fournisseurs et autres parties prenantes. L'une de ces collaborations est l'Initiative mondiale des entreprises pour les droits de l'homme, que GE a cofondée en tant que forum permettant aux multinationales de discuter ouvertement des défis des droits de l'homme et de tirer parti des meilleures pratiques.

II. Principaux risques extrafinanciers

II.A. Les risques sociaux

II.B. Les risques sociétaux

II.C. Les risques environnementaux

GE place la performance sociale comme condition primordiale d'une performance économique durable.

Les principaux risques sociaux de GEMS SCS sont listés après :

- Santé et sécurité au travail
- Discrimination homme/femme & égalité de traitement
- Qualité du management et du dialogue social, Relations sociales

Santé et sécurité au travail

GEMS SCS fait de la prévention des risques professionnels une priorité.

Les équipes Environnement Hygiène et sécurité sont très présentes dans l'entreprise. Elles rassemblent 8 salariés (4 salariés sur Buc et 4 sur Hors Buc) et travaillent en étroite collaboration avec les acteurs de la qualité de vie au travail à savoir le service médical autonome de Buc (2 médecins à temps partiel (1,5 ETP) et 3 infirmières à plein temps, les services médicaux interentreprises en région, l'assistante sociale (0,4 ETP), la responsable Qualité de vie au travail.

Des politiques de prévention rigoureuses sont mises en place pour toutes les activités.

En production, les risques principaux sont les électrisations et les radiations. Nous assurons les formations adaptées aux postes de travail, le port des équipements individuels de protection, la surveillance par dosimètre ainsi que la surveillance des travailleurs isolés.

A ces risques spécifiques s'ajoutent les risques de circulation routière liés aux métiers itinérants et les risques psycho sociaux qui se développent dans toutes les organisations mondialisées soumises à une concurrence forte.

Les chiffres relatifs à l'absentéisme et à l'accidentologie sont présentés ci-dessous.

	2018	2019	2020
Absentéisme	0.79	0.82	1.05
Taux de fréquence	3.13	6.14	5.16
Taux de gravité	0.15	0.19	0.18

Le taux d'absentéisme en nette augmentation en 2020 est lié à la crise du COVID-19 avec (arrêts de travail pour garde d'enfant ou personnes à risque).

Le nombre d'accidents du travail est stable avec un taux de fréquence de 5,16 en 2020. Il est en baisse par rapport aux années précédentes (8,16 en 2016 et 6,53 en 2017). Leur taux de gravité de 0,18 est stable depuis 2018 après une baisse sur les années précédentes (0,27 en 2016 et 0,23 en 2017).

Nous n'avons pas pu obtenir les chiffres 2021 dans le cadre de ce rapport. Ils seront publiés lors du prochain exercice.

Les causes d'accident les plus fréquentes sont en premier lieu les accidents de circulation, manutention et stockage.

Discriminations Homme/Femme & égalité de traitement

Depuis 2011 GEMS SCS a conclu avec les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise des accords en faveur de l'égalité entre les Hommes et les Femmes. Ces accords s'inscrivent dans la volonté de GE Healthcare de favoriser l'accès des Femmes aux métiers industriels et de favoriser la diversité.

De l'orientation professionnelle des jeunes filles vers les métiers techniques jusqu'à la politique d'accompagnement de la famille, GEMS SCS recherche des solutions pragmatiques pour inciter les femmes à privilégier une carrière scientifique et y trouver un épanouissement. Les récentes évolutions réglementaires sur la non discrimination des femmes dans l'évolution des carrières et des salaires n'ont fait que renforcer la vigilance des leaders sur ces questions.

Plusieurs acteurs sont impliqués dans l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Le Comité Social et Economique examine tous les ans le rapport sur la situation comparée entre les hommes et les femmes. Celui-ci passe en revue les niveaux de salaires, l'accès au temps partiel et à la formation, les taux d'embauche, les taux de départ.

La commission de suivi de l'accord égalité Hommes femmes propose quant à elle des idées pour enrichir le dispositif déjà mis en place par accord et s'assure de sa bonne application. Elle est associée à la conception des outils mis à disposition des salariés en vue de garantir le respect de l'égalité de traitement entre les sexes. A titre d'exemple, un guide de la parentalité a été réalisé dans ce cadre et fournit tant aux managers qu'aux salariés une source d'information précieuse, qui leur permet de bénéficier aux mieux des mesures prévues dans l'accord.

Des dispositifs d'entretiens systématiques sont prévus et inscrits dans les différents accords afin d'accompagner l'évolution professionnelle des femmes dans cette partie de leur vie.

L'investissement sur ce sujet depuis de nombreuses années et les actions déployées pour combattre la faible féminisation des métiers d'ingénieurs et des métiers industriels en général a permis à GEMS SCS d'obtenir un score de 93/100 à l'INDEX publié en mars 2021 dans le cadre de la loi Avenir (93 points).

Qualité du management et du dialogue social, relations sociales

La négociation sociale prend une importance grandissante dans la vie des entreprises françaises. Le législateur a inscrit à l'agenda des obligations des Employeurs des rendez vous de plus en plus fréquents sur des thèmes de plus en plus diversifiés.

En plus de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, le législateur a prévu qu'elle soit également consacrée au partage de la valeur ajoutée, puis a prévu des négociations régulières sur l'égalité hommes femmes et la qualité de vie au travail, le droit à la déconnexion, les parcours professionnels, la communication des instances représentatives du personnel. La création des blocs de consultation par la Loi Rebsamen est organisée par accord de même que la mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel issue des ordonnances de 2017.

Si ces obligations permettent de multiplier les occasions d'échanges et de discussion, elles créent aussi des occasions de désaccords et de tensions qui pénalisent l'activité de l'entreprise.

Pour ce qui concerne GEMS SCS la négociation sur la mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel s'est achevée par un désaccord qui a abouti à la saisie de la Direccte sur la reconnaissance de l'existence d'établissements distincts. La Direccte ayant statué sur l'existence de 3 établissements distincts que la direction de l'entreprise conteste, le tribunal d'instance a été saisi. Dans l'attente, l'entreprise a signé un accord avec Instance Représentative du Personnel prévoyant 3 CSE d'établissement et 1 central ainsi qu'autant de CSSCT.



Formation

GE Healthcare se préoccupe de la formation du personnel. Chaque année, les employés doivent réaliser un certain nombre de formations liées à leurs activités, des formations Environnementales, Santé Sécurité au travail, Qualité. Ils expriment aussi leurs propres besoins (formations en développement personnel, formations bureautiques...).

Les managers peuvent également suivre une formation pour le management de salariés en situation de handicap.
Les formations et communications HSE sont régulières et incontournables, la communauté HSE active et proche du terrain. La sécurité au poste de travail est très ancrée et des relais dans les départements et les régions (champions EHS) permettent un maillage efficace pour capturer et traiter toute question relative à la sécurité. Il représentent 20 % du nombre total d'employés.

Pour les collaborateurs avec véhicule de fonction, des formations conduite avec sensibilisation à l'éco-conduite sont obligatoires et organisées avec notre partenaire CENTAURE.

Enfin une formation des managers à la prévention des risques psychosociaux est en place depuis 2016. En 2021, les collaborateurs France ont reçu une formation au Droit à la Déconnexion.

Promotion de la diversité

GE Healthcare place la performance sociale comme condition nécessaire d'une performance économique durable et intègre cette composante sociale au sein de sa politique EHS.
GE Healthcare entretient et développe activement des valeurs diversité, notamment au travers du réseau LGBT (depuis 2015, 350 membres) et du réseau Women's Network créé en 1997 et qui rassemble aujourd'hui plus de 100 000 salariés de GE répartis sur 45 pays.

GE Healthcare a participé à la Marche des Fiertés de Paris le 30 Juin 2018, association de professionnels LGBT dont la vision est un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux de toutes les personnes dans toute leur diversité quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre. GE Healthcare a également participé aux Mondiaux de la Diversité, « Paris 2018 – Gay Games », du 4 au 12 Août 2018, événement sportif international pour lequel GE est l'un des principaux sponsors.

GE Healthcare a nommé en 2020 un Chief Diversity Officer avec des représentants par département et GE publie un rapport diversité annuel au niveau global.

Mission Handicap et Inclusion

GEMS SCS est engagé dans une politique handicap depuis 2007 au travers différents accords handicap qui se sont succédés. Ces accords ont permis de recruter des salariés en situation de handicap en CDI ainsi que le maintien dans l'emploi de ses salariés. Leur taux d'emploi est de 3.33 % pour l'année 2020.

Nous travaillons avec des sociétés d'aide de retour à l'emploi, de maintien des personnes handicapées à l'emploi et avec des ESAT pour les prestations de traiteur, envoi de courriers, autres tâches administratives et service à la personne. Tout au long de l'année la mission handicap propose des actions de sensibilisation qui ont pour but de promouvoir l'inclusion tant au niveau de la société que de l'entreprise. Ainsi une newsletter est envoyée chaque trimestre à l'ensemble des salariés et d'autres événements ponctuent l'année tels que des séminaires ou webinar à thème.

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, GEMS a proposé de nombreuses animations à distance:

- Communications flash
- Vidéos
- Quizz



SEMAINE EUROPEENNE
L'EMPLOI
PERSONNES
HANDICAPEES

Spécial SEEPH 2021

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

Découvrez la vidéo

"Outils numériques de compensation du handicap auditif"

TÉMOIGNAGE









RAPPEL DU DISPOSITIF DE DON DE CONGÉS.

Tout salarié a la possibilité de renoncer à des jours de repos au bénéfice d'un autre salarié de l'entreprise, lui-même dans l'obligation de s'absenter pour assister un proche en situation de handicap ou bien un proche âgé en perte d'autonomie. Le salarié donneur peut renoncer à 4 congés d'ancienneté et à 2 congés payés maximum. Le bénéficiaire doit avoir éclusé tous ses congés acquis.



HealthAhead, la santé en avant pour nos salariés

La santé d'une entreprise se mesure aussi par le bien-être de ses employés, et le lieu de travail doit d'abord être un lieu où l'on se sent bien et en sécurité.

C'est pourquoi GE a lancé l'initiative HealthAhead, « la santé en avant » il y a plus de 10 ans. Elle souligne combien des choix judicieux en matière d'alimentation. combinés à une activité physique régulière, peuvent nous aider, nous et nos proches, à rester en bonne santé. En nous fournissant des outils et des informations destinés à nous aider à mener une vie saine. Cette initiative destinée aux employés leur donne la possibilité de rester le plus longtemps possible en bonne santé au travail. Ainsi, GE a mis en place un processus de certification de tous ses sites à travers le monde. Afin de garantir la qualité des conditions de travail et de bien-être de ses salariés à travers des audits rigoureux évaluant 9 critères stricts.

À titre d'exemple, GE Healthcare France a mis en place les actions suivantes :

- Des activités sportives, culturelles ou sensibilisation sont réalisées régulièrement pour renforcer la cohésion sociale de l'entreprise par l'intermédiaire du CE notamment.
- HealthAhead day, challenges sportifs, campagnes mensuelles

Elles sont un moyen de mobiliser nos collaborateurs dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

- Information et Prévention: campagne de vaccination contre la grippe et organisation de conférences sur certaines pathologies
- Sevrage du tabac : déploiement de programmes pour accompagner les collaborateurs souhaitant arrêter de fumer
- Nutrition: référencement d'un traiteur et de plateaux repas respectant la charte nutrition, choix des aliments dans les distributeurs automatiques
- Activités physiques: organisation de courses avec ODYSSEA, cours de Yoga, Zumba, renforcement musculaire et Pilates
- Bien-être au travail : formation
 « Gestion du stress » dispensée à 200
 Managers et séances de sophrologie pour tous les collaborateurs.
- Médical et Sécurité: icône SOS déployée sur l'écran d'accueil de chaque poste informatique, rappelant la procédure d'intervention d'urgence, et la mobilisation de tous les sauveteurs secouristes du travail. Surveillance de la santé au travail et contrôle strict des visites médicales obligatoires. Mise en place de défibrillateurs sur l'ensemble de nos sites.



Les risques liés à la Qualité des produits et services

Tout problème qualité concernant les dispositifs médicaux que nous concevons, fabriquons, installons et pour lesquels nous assurons les activités de maintenance, peut avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des patients ou des utilisateurs. Cela peut également avoir une incidence sur la notoriété de l'entreprise.

La maîtrise des différentes étapes du cycle de vie des produits et des services commercialisés par GEMS SCS permet de mettre sous contrôle les différents contributeurs de la qualité au plus proche des activités qui les déterminent.

Agissant dans une industrie règlementée, nous œuvrons activement à la mise en conformité des produits et des activités aux règles en vigueur dans les pays ou nous commerçons. Par exemple, en Europe nous suivons la règlementation MDR 2017/745 et pour laquelle nous sommes en cours de certification (mi 2021) en remplacement de la directive MDD 93/42/EEC. Aux USA nous nous conformons aux exigences de la FDA à travers le 21 CFR part 820, 803 & 806 ainsi qu'aux exigences particulières liées à la nature des produits (CDRH Mammographie et Vasculaire). En Chine nous nous conformons aux exigences de NMPA à travers les décrets 650 & 680. Ces éléments montrent les exigences mais ne constituent en aucun cas une liste exhaustive.

Pour répondre aux multiples exigences réglementaires applicables dans les différents pays, GEMS SCS a développé un Système de Management de la Qualité (SMQ) qui permet de se conformer à ces contraintes. Le système repose sur une Politique Qualité qui engage tous les intervenants au sein de la société, d'un Manuel Qualité et de Procédures et Instructions de travail en fonction des activités et des processus à suivre (conception, fabrication, distribution, installation, ventes et services).

Les activités d'Assurance Qualité et Affaires Règlementaires sont regroupées dans une organisation indépendante garantissant que les décisions peuvent être prises sans conflit d'intérêt.

Le système (SMQ) s'appuie également sur un processus d'amélioration continu qui garantit, à tous les niveaux, la prise en compte des opportunités de progression.

La qualité fait partie intégrante de la culture d'entreprise.

Les risques liés aux fournisseurs

L'entreprise GEMS ne travaille pas seule et les fournisseurs sont des partenaires essentiels dans la chaîne de valeur de GE. Nos produits et services sont hautement sophistiqués et spécialisés. Une défaillance majeure du produit ou un événement similaire pourrait nuire : à la sécurité de nos clients et leurs patients, à notre entreprise, notre réputation et notre santé financière.

D'importantes pénuries de matières premières, les contraintes de capacité des fournisseurs, les interruptions de la production des fournisseurs, la qualité des fournisseurs et des problèmes d'approvisionnement ou des hausses de prix pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un impact négatif sur la disponibilité de nos produits et leur position concurrentielle.

Le site de production GEMS de Buc collabore avec des fournisseurs qui peuvent générer des risques liés à l'environnement, la santé, la sécurité, le travail et les droits humains.

Afin de réduire ces risques, GEMS doit donc s'assurer que ses fournisseurs soient capables de livrer des produits et services de hautes qualités, dans les temps, au juste prix, et tout en étant conformes aux règlementations qui leur incombent. Nous demandons également à nos fournisseurs d'adhérer aux mêmes valeurs d'intégrité, de respect de l'environnement, des données privées et des droits de l'homme.

Enfin, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux normes minimales exigeant un traitement équitable des travailleurs, un environnement de travail sûr et sain, et qui préserve l'environnement.

Notre guide d'intégrité des fournisseurs régit tous ces aspects de nos relations avec ces derniers et comprend, entre autres, des interdictions du travail forcé et de toute autre forme de contrainte, comme le trafic des êtres humains.

Concernant les risques liés au gaspillage et à la précarité alimentaire, au non respect du bien-être animal, GEMS dans le cadre de ces activités industrielles de haute technologie est peu exposée.

Cependant, en tant que donneur d'ordre pour le restaurant inter-entreprises du site de Buc (78) GEMS a obtenu de son soustraitant des engagements en terme d'alimentation responsable, équitable et durable avec un taux d'approvisionnement garanti en produits bio (20%), frais (80%) et locaux (100% viandes de France et 100% volailles Bleu Blanc Cœur).

Les risques liés à la corruption

GE est exposée à des risques de corruption en raison de son activité. Ces risques sont principalement liés aux lois et règlements applicables, aux interactions avec des agents publics, des professionnels de santé, et aux intermédiaires utilisés, qui pourraient avoir des impacts sur l'image et la situation financière de la Société.

La prévention de la corruption dans le monde de la santé est règlementée et GEMS se conforme expressément à l'ensemble des obligations existantes:

La loi DMOS dite « anti-cadeaux »

- Un principe interdisant aux professionnels de santé (et assimilés) de recevoir des avantages en nature ou en espèces, directement ou indirectement, de la part d'industriels du monde de la santé
- Un principe interdisant à ces industriels, de proposer ou procurer ces avantages
- 3. Un principe assorti d'exceptions d'interprétation stricte
- 4. Un principe dont le non-respect est sanctionné pénalement

La loi de transparence des liens d'intérêts : Le « sunshine act » à la française

Dispositif introduit par la loi « Bertrand » applicable depuis le 01/01/2012 Obligation pour les entreprises de la santé de rendre publics leurs liens d'intérêts avec les acteurs de la santé.

Publication semestrielle sur un site hébergé par le ministère de la santé des avantages et (depuis la loi « Touraine ») des rémunérations de conventions supérieurs à 10 € T.T.C Une obligation dont le non-respect est sanctionné pénalement.

La loi française de lutte contre la corruption : La loi dite « Sapin II »

Obligation pour les dirigeants de mettre en place un programme de conformité pour détecter et prévenir la corruption et le trafic d'influence en vigueur depuis le 1/06/2017

Les 8 exigences du programme anticorruption

- 1. Code de Conduite anticorruption intégré au règlement intérieur
- 2. Dispositif d'alerte interne
- Cartographie des risques de corruption
- 4. Procédures d'évaluation (clients, fournisseurs et intermédiaires)
- 5. Procédures de contrôles comptables
- 6. Formation du personnel le plus exposé aux risques de corruption
- 7. Régime disciplinaire
- 8. Dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.

II.B. Les risques environnementaux

Les activités industrielles de GEMS SCS se situent sur le site de Buc (78). Les activités Ventes et Services se situent dans les 17 agences en France.

GEHC dispose d'un programme de management HSE intégré, le Framework2.0, qui impose à tous les sites dans le monde des objectifs pour diminuer les impacts de nos activités sur l'environnement et agir pour la performance énergétique. Ce programme a été reconnu en adéquation avec les exigences ISO14001 par l'organisme externe Lloyd's Register.

Toutes les activités sont concernées : conception, fabrication, finance, ventes et

Impact environnemental des activités de production du site de Buc

services.

Le site GE Healthcare de Buc rassemble des activités d'assemblage d'équipements, de recherche et développement.

Certaines de ces activités sont classées ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), dont le classement relève du régime de l'autorisation. A ce titre, les autorités préfectorales suivent régulièrement le site de Buc.

De plus, certains processus de production font intervenir l'utilisation de produits chimiques. Les ateliers abritant ces processus ont été conçus de façon à ce qu'aucun déversement accidentel ou incident dans le processus ne puisse provoquer de pollution des ressources.

Ces processus ne sont pas en mesure de porter gravement atteinte à l'environnement ni aux ressources telles que l'eau, l'air ou les sols. En effet, pour prévenir les pollutions accidentelles les actions suivantes sont menées:

- Des exercices d'évacuation des bâtiments, en cas d'incendie, sont effectués
- Des contrôles d'étanchéité sont intégrés aux gammes de maintenance des installations de stockage de produits chimiques
- Une procédure de dépotage et de pompage de produits chimiques est établie encadrant l'ensemble des zones concernées
- L'intégralité des déchets dangereux produits est traitée par des prestataires agréés vers des filières spécialisées

Le programme d'évaluation interne Framework2.0 intègre la gestion des risques environnementaux directement dans l'évaluation des risques. Le site est audité tous les 3 ans sur la base de ce programme et a obtenu en 2019 le score de 90% de conformité.

Risque de pollution lié aux déchets d'activité et à nos équipements

Les déchets d'activité et nos équipements en fin de vie sont un risque de pollution environnementale. L'entreprise doit traiter ces déchets dans le cadre des réglementations.

II.B. Les risques environnementaux

L'entreprise tend à augmenter la part de traitements des déchets recyclés, compostés, régénérés. Elle s'attache à optimiser la gestion de ses déchets. Pour les déchets dangereux, la Société a mis en place un processus de tri à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées.

Toutes les agences sont équipées de plateformes de stockage de déchets.

L'entreprise, au vue des impacts environnementaux et de l'attente de nos clients, a fait le choix de la certification ISO14001 pour ses activités Ventes et Services.

Impact des émissions polluantes liées à notre flotte automobile

La flotte automobile en France comprend environ un millier de véhicules. Elle représente 55% des émissions de GES de GEMS SCS (BEGES 2018). La plupart est affectée aux techniciens de maintenance, commerciaux et ingénieurs d'application. La conformité aux exigences environnementales locales permet de minimiser les émissions de CO2 et d'anticiper les contraintes des zones à circulation restreinte (ZCR).

La flotte actuelle répond au minimum à la norme Euro 6. L'entreprise revoit tous les 2 mois sa politique voiture et les véhicules proposés répondent à la norme Euro 6 C.



Les activités ventes et service de GEMS ont reçu les certifications suivantes :

- ISO 14001 : gestion de l'environnement
- ISO 50001 : gestion des performances énergétiques
- ISO 45001 : gestion de la santé sécurité au travail

III. Politiques et résultats

Sociaux

III.A. La prévention des accidents et des risques psychosociaux

III.B. Les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

III.C. L'organisation du dialogue social

Sociétaux

III.D. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des patients

III.E. Des achats responsables auprès de nos fournisseurs

III.F. La prévention de la corruption

Environnementaux

III.G. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

III.A. La prévention des accidents et des risques psychosociaux

Une prévention en constante amélioration

Des politiques de prévention rigoureuses sont mises en place pour toutes les activités de GEMS SCS.

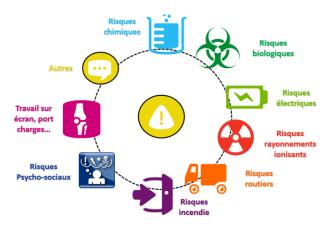
Prévention des accidents

Sécurité routière

Formations pratiques, identification des risques accidentogènes, campagne de communication sur les risques routiers et les règles de bonnes pratiques de déplacement (privilégier le train ou l'avion pour les trajets supérieurs à 2h).

Déplacements et manutention

Formations pratiques au port de charge, étude ergonomique des postes de travail et utilisation d'Equipements de Protection Individuels (EPI) adaptés, campagne de communication sur les risques de chute et les règles de posture (vidéos, quiz).



Electrisation

Nouvelles formations en relation avec le programme relatif aux risques électriques et le déploiement des équipements de protection arc flash (combinaison, gants isolés et écran facial). Procédures de consignation et d'arrêt des énergies vérifiées par les managers des employés concernés.

COVID 19

L'année 2020 et 2021 ont été fortement marquées par la pandémie liée au COVID-19. L'entreprise a déployé rapidement et maintenu des actions permettant de préserver la sécurité des travailleurs sur le site de Buc. La prise de température à l'entrée du site et l'obligation du port de masque chirurgical ont permis d'assurer le maintien de l'activité en toute sécurité. La mise à disposition de gel hydroalcoolique, la désinfection des locaux et points de contacts, la signalétique et les aménagements des espaces ont soutenu cet effort. L'ensemble des salariés ont été sensibilisés aux mesures de prévention et aux gestes barrières. Une communication régulière a accompagné cette période particulière afin d'informer et soutenir les salariés sur site et en télétravail.

III.A. La prévention des accidents et des risques psychosociaux

Une prévention en constante amélioration

Prévention des risques psychosociaux

Les risques psychosociaux (RPS) sont un enjeu important des entreprises modernes.

Travailler dans des organisations mondialisées, fortement concurrentielles et sur des technologies en perpétuelles évolutions nécessite une vigilance permanente du management. Les rythmes et l'organisation du travail doivent être pris en compte à chaque transformation de même que les compétences nécessaires à la bonne exécution des missions de chacun.

La nécessaire déconnexion, le renforcement des connaissances des cultures et pratiques d'autres pays, les bonnes pratiques à suivre dans les situations de management à distance, la prise en compte des attentes des salariés les plus jeunes sont autant de paramètre à prendre en compte dans le management des ressources humaines.

L'accord Qualité de vie au travail signé en 2017 visait prioritairement la prévention tertiaire des RPS. Un dispositif d'alerte permet notamment de prendre en charge des situations individuelles ou collectives à risque.

Un guide a été rédigé à l'attention des managers étrangers ayant des équipes françaises sous leur responsabilité afin de les accompagner dans leur connaissance des particularité du droit et de la culture française. Des formations de sensibilisation ont été organisées et rendues obligatoires pour tous les managers.

En 2021, un second accord a été signé portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que sur la Qualité de Vie au Travail.

Celui-ci s'oriente davantage vers la prévention primaire des RPS et prévoit des outils d'accompagnement des projets de changement. Le sujet de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle étant une priorité pour GEMS SCS, des mesures concernant le pilotage de la charge de travail pour les managers ou encore le droit à la déconnexion y ont été inscrites.

Ainsi, un guide de la connexion et de la déconnexion a été élaboré, les managers seront formés à ce qu'est la charge de travail (prescrite, réelle, ressentie), des outils d'aide au suivi de la charge seront mis à disposition. Par ailleurs, des études d'impact sont désormais réalisées avant déploiement d'un projet de changement. Les salariés sont impliqués dans cette démarche ainsi que les représentants du personnel.

Des indicateurs sont suivis régulièrement et permettent de constater la pertinence des actions de prévention de RPS déployées. A titre d'exemple, le nombre de situation ayant fait l'objet d'une alerte RPS est passé de 25 en 2016 à 9 en 2021.

III.B. Les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Notre engagement

GEMS SCS fait de la diversité en général et de l'égalité entre les femmes et les hommes en particulier un axe fondamental de sa stratégie des Ressources Humaines et du développement de ses activités.

Depuis de nombreuses années, GEMS SCS mène avec les partenaires sociaux, dans le cadre des dispositions conventionnelles (principalement la CCN de la Métallurgie) et d'un accord d'entreprise, un dialogue soutenu et des actions fortes en matière d'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes.

Ainsi il ressort de l'analyse globale des résultats de l'entreprise que l'écart salarial entre les Femmes et les Hommes (mesuré notamment par l'indicateur 1 de l'index) est de 1,2% en 2021 (contre environ 2 en 2020)

Nos moyens

GE facilite l'accès et le développement des femmes dans l'entreprise : signature des Chartes de la diversité (2007) et de la parentalité (2008), label Egalité Hommes-Femmes (2007) soutenu par un réseau interne actif, le GE Women's Network (plus de 400 membres)

Nos actions

Créer pour attirer, accompagner et inspirer les femmes chez GE, le Réseau des Femmes de GE (GE Women's Network) mène des actions centrées autour du développement professionnel et personnel.

Par l'intermédiaire d'ateliers (développement personnel, préparation à l'évaluation annuelle,...) de tables rondes avec des leaders femmes et hommes de GE, de mentoring, d'opportunités de partage, elles viennent trouver un soutien adapté à leurs ambitions professionnelles. GE est un partenaire incontournable du réseau InterElles, réseau de femmes issues de sociétés technologiques et instituts scientifiques en France.

Chiffres clés

Répartition H/F des salariés en CDI: 30% Femmes 70% d'Hommes (chiffres 2021)

Opération du Code et des Filles : 20 filles de salariés, âgées de 12 à 16 ans, ont participé à la session 2019

III.B. Les mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

GE est un partenaire incontournable du réseau InterElles qui est un « Réseau de réseaux de femmes » regroupant des sociétés technologiques et instituts scientifiques en France.

L'objectif est de partager l'information et les bonnes pratiques tout en conduisant des actions communes pour stimuler le développement et la promotion des femmes qui travaillent dans des métiers technologiques ou scientifiques.

InterElles organise chaque année à l'occasion de la journée de la femme le 8 mars, un Colloque qui rassemble plus de 500 femmes des réseaux des entreprises membres (dont plus de 100 femmes de GE).

De part sa maturité et son fonctionnement collégial, InterElles est considéré comme une « best-practice » parmi les réseaux de femmes en France.

GEMS SCS est partenaire avec des associations reconnues de promotion des Femmes dans l'Industrie (Elles bougent, Femmes Ingénieures).

Les résultats de l'index égalité homme-femme publiés en mars 2021 sont exposés ci-dessous.

- **Indicateur 1**: Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Indicateurs 2 & 3 : Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes et écart de taux de promotion
- Indicateur 4 : Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité
- Indicateur 5 : nombre de femme dans le Top 10 des plus hautes rémunérations

Points obtenus	2019	2020	2021	Nombre de points max
indicateur 1	39	37	38	40
indicateur 2	10	20	20	20
indicateur 3	15	15	15	15
indicateur 4	15	15	15	15
indicateur 5	0	0	5	10
Total	79	87	93	100
INDEX	79	87	93	100

III.C. L'organisation du dialogue social

Un dialogue social au cœur des décisions

Le dialogue social fait partie de la vie de GEMS SCS. Avec ses 3 CSE d'Etablissements, son CSE Central, ses 3 CSSCT d'Etablissements, sa CSSCT Centrale, et ses 31 délégués syndicaux ou représentant de section syndicale. L'entreprise compte 101 salariés titulaires d'un mandat de représentant du personnel.

11 accords d'entreprise ont été signés en 2021 au sein de GEMS SCS.

Le nombre important de réunions avec les IRP démontre le dynamisme du dialogue social au sein de l'entreprise.



III.D. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Les mesures prises pour la Qualité de nos produits

Garantir la qualité des produits et des services

Le Système de Management de la Qualité (SMQ) de GEMS SCS permet de garantir la qualité de tous nos produits tout au long de leur cycle de vie, la recherche et le développement, leur fabrication et leur distribution et les activités commerciales, pour les équipements en base installée et pour les produits innovants.

Traçabilité des équipements

Nous nous conformons aux règles de traçabilité du système UDI (« Unique Device Identification System » de la FDA -USA) et à la conformité avec les exigences EUDAMED (Base de donnée des Dispositifs Médicaux EU).

Certification

Nous revendiquons les certifications de Marquage CE, ISO 13485, ISO 17025, MDSAP (« Medical Device Single Audit Program »), FDA (« Food & Drug Administration » - USA), NMPA (« National Medical Products Administration – Chine) et sommes régulièrement inspecté par des organismes extérieurs sur l'ensemble de nos activités.

Formation

Les collaborateurs de GEMS SCS sont formés au SMQ et à son évolution en fonction de leur métier et de leur responsabilité. La réalisation de ces formations est obligatoire et fait l'objet d'un monitorage particulier. Les collaborateurs dont l'activité a une incidence directe sur la qualité de nos produits et de nos services, participent à des sessions de sensibilisation à l'impact des défauts occasionnés afin d'en réduire la fréquence et la gravité.

Sécurité des patients

L'ensemble des plaintes remontées par les patients, les praticiens, clients, les employés de GEMS SCS ou tout autre personne, sont traitées, analysées et font l'objet d'actions correctives et/ou préventives (CAPA) conformément aux standards de management des risques (ISO 14971).

En chiffres:

- 80 collaborateurs AR (Affaires Réglementaires) et AQ (Assurance Qualité) chez GEMS SCS.
- 45 jours-hommes d'audit par des organismes extérieurs chaque année.
- L'ensemble des activités et des produits de GEMS SCS font l'objet d'un audit interne chaque année.

III.E. Des achats responsables auprès de nos fournisseurs

Les actions engagées auprès de nos fournisseurs

Chaque fournisseur de GE Healthcare fait l'objet d'une sélection dans le cadre des procédures de qualification internes. Les performances et la conformité aux réglementations sociétales et environnementales sont évaluées au cours de cette qualification. Selon la criticité des risques fournisseur, les évaluations de performance peuvent être de plusieurs formes (audits, questionnaires, études documentaires, etc.) et leurs résultats doivent être conformes au guide d'intégrité.

A titre d'illustration :

- Nous travaillons avec des sociétés d'aide de retour à l'emploi, de maintien des personnes handicapées à l'emploi et avec des ESAT pour les prestations de collecte des déchets, traiteur, envoi de courriers, reprographie, autres tâches administratives et services à la personne.
- L'ensemble des prestataires (ménage, jardinage) se sont engagés avec GEMS dans une démarche de respect environnemental en utilisant à 80% des produits naturels de la gamme Cleanea (produit à base d'eau et de sel).

Dans l'encadré ci-après, quelques extraits des engagements signés par nos fournisseurs

Droits de l'Homme

- (i) respecter les droits de vos employés dans le cadre de vos activités et opérations avec GE.
- (ii) ne pas employer de salariés de moins de seize (16) ans ou au-dessous de l'âge légal minimum requis, quel qu'il soit.
- (iii)ne pas recourir au travail en prison, forcé ou servile, ou à des employés faisant l'objet de contraintes ou d'exploitations psychologiques, physiques ou sexuelles, ni d'encourager ou de vous engager dans le trafic d'êtres humains; [...]

Pratique équitable en matière d'emploi

 (i) respecter les lois et règlementations applicables en termes de salaires, de temps de travail, de recrutement et de contrats

Environnement, santé et sécurité

- (i) respecter les droits de vos employés dans le cadre de vos activités et opérations avec GE.
- (ii) ne pas employer de salariés de moins de seize (16) ans ou au-dessous de l'âge légal minimum requis, quel qu'il soit.
- (iii)ne pas recourir au travail en prison, forcé ou servile, ou à des employés faisant l'objet de contraintes ou d'exploitations psychologiques, physiques ou sexuelles, ni d'encourager ou de vous engager dans le trafic d'êtres humains; [...]

III.F. La prévention de la corruption

Les actions engagées chez GEMS SCS

Les initiatives et les contrôles

- Engagement de l'équipe dirigeante et des équipes managériales pour la lutte anti-corruption notamment au travers de revues trimestrielles Européenne et française
- Equipe dédiée à la conformité en charge de la lutte anti-corruption
- Mise à jour du Code de Conduite anticorruption intégré au règlement intérieur en conformité avec la Loi Sapin II en Juillet 2020
- Validation de la cartographie des risques de corruption pour l'activité de GEMS SCS
- Formation continue en ligne et en face à face des collaborateurs les plus exposés aux risques de trafic d'influence et de corruption
- Processus d'alerte accessible à tous les employés, et leur permettant de soulever toute question ou tout risque lié, entre autres, à la corruption
- Procédures d'évaluation et de sélection des tiers qui sont en relation commerciale avec GEMS SCS (clients, fournisseurs et intermédiaires)

- Processus dédié à la détection et prévention des paiements dits « à risque » au travers de contrôles comptables et de validation des paiements à risque
- Audits de conformité anticorruption de manière périodique

Notre politique Environnement, Hygiène, Sécurité, Energie

- Respecter les lois et les règles qui s'appliquent en matière d'Environnement, d'Hygiène, de Sécurité (EHS) et d'Energie.
- Prendre des mesures appropriées pour éviter les accidents humains et environnementaux. Offrir aux employés un environnement de travail sûr et protégeant leur santé.
- Analyser les risques avant de débuter une nouvelle activité ou projet. Prendre en compte les impacts EHS & Energie dans la conception et la production des produits et services GE Healthcare.

Ci-dessous l'extrait de notre code de conduite relatif à l'EHS

- Supprimer tout risque déraisonnable sur les lieux de travail, ou lié aux produits, aux services et aux activités de GE Healthcare.
- Dans la mesure du possible, réduire l'usage et le rejet de matières toxiques et dangereuses, réduire la consommation d'Energie, prévenir les risques de pollution, économiser, récupérer et recycler les matières premières.
- Améliorer continuellement nos systèmes de management et nos résultats EHS et Energie, ceci en tant que partie intégrante de la stratégie opérationnelle de GE Healthcare.
- Aider au développement d'achat d'équipements efficient concernant leur consommation énergétique.

Le site de Buc a par exemple renouvelé son dispositif d'éclairage LED en 2021, économisant ainsi 67% de la consommation d'énergie liée à l'éclairage.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

RÈGLE À RETENIR >> Respectez les procédures EHS et soyez à l'affût des risques pour la sécurité et l'environnement sur votre lieu de travail.

NOTRE POLITIQUE

GE se conforme strictement à toutes les lois sur l'environnement, la santé et la sécurité (EHS, Environment, Health & Safety) qui s'appliquent à nos opérations.

Nous développons et respectons des procédures de sécurité au travail afin d'éviter tout risque de blessure.

Nous installons, appliquons et supervisons des contrôles environnementaux afin de garantir que nos émissions n'excèdent pas les limites légales.

Nous évaluons les risques EHS de toutes nos nouvelles activités, qu'il s'ogisse de la conception d'un nouveau produit, de la vente sur un nouveau marché, de la construction d'une nouvelle usine ou de l'achat d'une nouvelle entreprise.

Nos règles internes EHS s'appliquent en toutes circonstances : de la fabrication ou la révision de produits à l'achat d'entreprises, en passant par l'utilisation des véhicules et l'élimination des déchets.

VOTRE RÔLE

- Assimilez et respectez toutes les polices EHS vous concernant, y compris les règles de l'entreprise, les pratiques commerciales et toutes autres règles spécifiques s'appliquant à votre site, votre fonction ou vos activités.
- Appliquez les processus et outils de gestion de GE afin de déterminer et de résoudre les problèmes d'EHS sur votre site.
- Respectez les règles entrepreneuriales et commerciales en matière de gestion, de livraison, de transport, d'import / export et d'élimination des produits chimiques et matériaux dangereux.
- Remettez en question les activités dangereuses ou inappropriées, et insistez sur un « arrêt du travail » si vous devez résoudre ces problèmes.



Soyez la Voix de l'intégrité

L'élimination et la protection contre les dangers commencent par leur identification. Vous devez prévenir vos superviseurs ou vos responsables EHS en cas de dangers ou de non-respect ou de dissimulation de normes.

Les alertes comprennent

- Non-obtention ou non-conformité des permis réglementaires.
- Déviances par rapport aux pratiques de travail écrites (même si ces déviances sont devenues habituelles).
- Manquements en matière de sécurité et de préparation aux interventions d'urgence.
- · Équipements ou outils mal entretenus
- Protections mécaniques manquantes ou équipements de protection défectueux.
- Conduite dangereuse.
- Non-respect de l'utilisation des procédures de verrouillage et d'étiquetage ou des protections contre
- Expédition inappropriée des déchets ou
- produits dangereux.

 Sites clients dangereux

Gestion des produits chimiques

Chacun des produits achetés au sein de GEHC est soumis à un contrôle par l'équipe EHS qui validera au non son utilisation. Ce contrôle permet de s'assurer de l'utilisation de produits les plus adaptés et les moins nuisibles à l'environnement. Dans le cadre de l'amélioration continue et de l'évaluation des risques, des substitutions par des produits moins dangereux (ex. CMR) sont régulièrement effectués.

Les produits chimiques sont recyclés par des prestataires agréés en suivant un processus strict: tri, stockage et transport des déchets dans des contenants hermétiques. Un bordereau de suivi de déchet est émis pour le centre de retraitement, valorisation ou recyclage.

Gestion de la flotte automobile

Dans le cadre de nos engagements de réduction d'émission des gaz à effet de serre, nous avons des objectifs d'électrification de la flotte de véhicules mise à disposition aux collaborateurs.

Des véhicules hybrides sont disponibles dans la politique voitures et des bornes de recharges sur le site principal de Buc facilitent l'accès des collaborateurs aux véhicules électriques. Le renouvellement des véhicules utilisés par les employés éligibles est régulier et géré par notre prestataire ARVAL. 100% de notre flotte est à la norme Euro 6 (voitures introduites à partir de sept 2015) avec un seuil de grammes de CO2 par kilomètre.

Chaque véhicule est changé lorsque le nombre de kilomètres ou le nombre d'années prédéterminés par GE sont atteints.

Des indicateurs sont en place pour suivre les tendances : consommation en essence, nombre de kms parcourus.

Le critère d'émission de CO2 pour la commande d'un nouveau véhicule est intégré dans la politique voiture. Il est passé de 126g/km en 2017 à 119 en 2018 puis 110 en 2020 et 90 en 2021. Depuis 2012, GE mesure l'évolution des émissions moyennes de CO2 de sa flotte automobile.

Ci-dessous la répartition de la flotte en terme d'émissions théoriques de CO2. En 2021, le changement de standard NEDC=>WLTP est visible avec des émissions théoriques supérieures aux années précédentes.

Car CO2 Emission (g/km)		2017	2018	2019	2020	2021
0 - EV	JE .	0%	0%	0%	0%	0.3%
1/75		22%	21%	17%	37%	4.9%
76/90		59%	65%	72%	62%	2.6%
91/120		17%	13%	9%	0%	65.5%
121/160		2%	1%	1%	1%	26.2%
161/200		0%	0%	0%	0%	0.5%
201/250		0%	0%	0%	0%	0.0%
	NEDC			WLTP		

Optimisation des déplacements

Transport de marchandises

Les transports mandatés en France métropolitaine sont assurés par la route. Nos sous-traitants de transports effectués en France possèdent une charte ou une certification sur le développement durable.

La flotte de nos sous-traitants de transports utilise des véhicules adaptés aux volumes et favorisent le regroupement de commande pour une même région. De plus, nous nous efforçons de livrer les commandes complètes chez nos clients. Dans le cadre des reprises d'équipements en fin de vie, des accords ont été établis pour optimiser la logistique de reprise et ainsi limiter la pollution (stockage temporaire de proximité, acheminement vers des centres de tri ou de traitement locaux, etc.).

Maintenance des équipements

L'impact transport des interventions de maintenance est également optimisé par la régionalisation des équipes et un service de planification dédié. L'ensemble du personnel itinérant de GEHC suit au plus tous les 5 ans une formation pratique d'une journée et relative à la maîtrise des risques de la conduite et aux notions d'éco-conduite.

La télémaintenance permet de réduire de manière significative les déplacements de nos techniciens. 33% des demandes sont résolues par télémaintenance sans déplacement sur site.

78% des demandes non résolues à distance ne demande qu'un seul déplacement.

Sensibilisation du personnel

Des journées de sensibilisation au développement durable et aux modes de déplacements alternatifs sont organisées annuellement. Ci-dessous un exemple en 2018 à Buc. En septembre 2021, une sensibilisation à l'impact énergétique des outils digitaux a été faite.



Une zone d'éco-pâturage avec des moutons et des chèvres a été instaurée pour l'entretien des friches industrielles et des zones difficiles d'accès. Cela a permis de réduire l'utilisation de produits chimiques et les émissions de CO2 liées à l'entretien des espaces verts et de maintenir une flore plus diversifiée.

Deux accords télétravail ont été signés, en 2018 et en 2021, avec les partenaires sociaux. Ils permettent également l'optimisation et la réduction des déplacements.

Gestion des déchets

Un programme de gestion des déchets a été mis en place au sein de GE Healthcare. Il couvre tous les types de déchets (DID, DEEE, DAS, DIB), leurs classifications, déclarations, collectes, valorisation et recyclage, traçabilité, archivage.

Recyclage des déchets dangereux

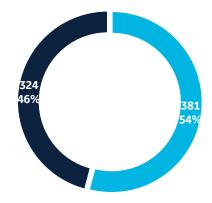
Les déchets dangereux sont récupérés par des organismes agréés qui les traitent et les gèrent (DEEE, piles/batteries, produits chimiques, aérosols, matériaux souillés, cartouches usagées).

Les DEEE représentent le principal taux de déchets générés par nos produits en fin de vie. Leur valorisation est gérée par l'écoorganisme ECOSYSTEM. Des passeports DEEE harmonisés sont créés pour chaque produit par nos équipes de conception, afin de faciliter leur recyclage.

Des collecteurs de mégots ont été installés sur nos sites (Cyclope).

Des procédures internes définissent la gestion des déchets sur les sites clients lors des installations ou de l'entretien. Les techniciens reçoivent une formation.

TYPES DECHETS 2021 (Tonnes)



- Déchets Non Dangereux (DND)
- Déchets Dangereux (DD)

Recyclage des déchets non dangereux

Notre site de production et nos agences sont équipés collecteurs de papiers, canettes, bouteilles, cartons. Leur valorisation a permis d'économiser:





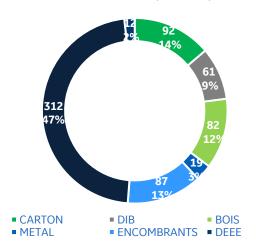
5 244 878 L Consommation d'eau de 26 224 bains de 200L

Nous utilisons des prestataires spécialisés pour leur valorisation (Elise, Nouvelle Attitude) nous permettant de créer de l'emploi (86h pour des personnes en situation de handicap et 4,3h pour des personnes en insertion - 2020). Les données 2021 ne nous ont pas encore été communiquées.

Afin de limiter la consommation de papier de nombreux outils digitaux sont disponibles et les imprimantes et photocopieurs réglés en mode recto-verso.

Une vaste campagne de formation aux règles de tri des déchets a été déployée en 2020 et 2021 avec l'implémentation des bornes d'apport volontaire. Une distribution de verres et de tasses réutilisables a été faite pour limiter la consommation de gobelets.

DECHETS 2021 (Tonnes)



Valorisation des équipements pour une deuxième vie

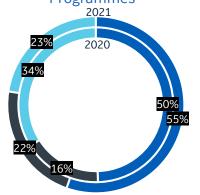
Le programme GoldSeal s'inscrit dans l'engagement de GE pour la valorisation matière des équipements d'imagerie médicale usagés. Ce programme s'engage à la réutilisation de certains équipements, en respectant les exigences ISO13485. La revalorisation s'opère de deux façons :

- La remise en état et la revente de systèmes récents via GE Healthcare, programme « GoldSeal »
- Le démantèlement de systèmes éligibles au programme « Harvest » pour la réutilisation de pièces détachées. Ce programme connait une croissance de 20% chaque année depuis 10 ans.

Il participe ainsi:

- À la réduction des déchets et des dépenses énergétiques
- Au développement des soins médicaux dans certaines régions du monde qui n'avaient pas accès à des systèmes neufs par contraintes budgétaires

Disposition finale reprises systèmes France Programmes



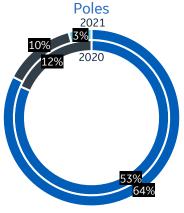
Recyclabilité des emballages

Les emballages utilisés pour nos produits contiennent des matières recyclables tels que cartons, bois et polymères. Ces derniers peuvent être encore réutilisés et/ou recyclés. Les cartons comportent une part de matériaux recyclés de l'ordre de 70% (hors marchandises dangereuses). Par ailleurs, GE Healthcare respecte les obligations de tri des déchets d'emballages en application du décret n°94-609. General Electric a mis en place des caisses navettes, qui, en plus d'être recyclables sont en matières recyclées. Elles ont permis de réduire de manière conséquente la quantité d'emballages cartonnés.

Le site de Buc a été reconnu par le programme global Eco-health pour son dispositif de strato-conception pour la réduction du volume des emballages.

Ci-dessous quelques chiffres des programmes de valorisation en France. La part des systèmes récupérés sur le territoire français est majoritaire. A l'échelle de l'Europe, elle a représenté 43% en 2021.

Disposition finale reprises systèmes France



Mentions légales des produits cités dans ce rapport

Discovery™ IGS 740

Indications d'utilisation:

Les systèmes d'angiographie aux rayons X sont utilisés pour générer des images fluoroscopiques et rotationnelles du corps humain pour des patients allant des nouveaux nés à gériatriques pour des procédures cardiaques, vasculaires et non-vasculaires à des fins diagnostiques ou interventionnelles. De plus, avec une table OR, les systèmes d'angiographie aux rayons X sont utilisés pour générer des images fluoroscopiques et rotationnelles du corps humain pour des procédures chirurgicales guidées par l'image. La table OR est adaptée pour les procédures interventionnelles et chirurgicales guidées par l'image.

Fabricant légal: GE Medical Systems SCS

Classe: IIb

Organisme certificateur : CE 0459

Dernière révision: 16 janvier 2014

Senographe Pristina™

Indications d'utilisation : Le Senographe Pristina est conçu pour le dépistage et le diagnostic en mammographie.

Fabricant: GE Medical Systems SCS, France.

Classe: II b

Organisme Notifié: CE 0459

Dernière révision: 01/09/2016.

Veuillez toujours consulter le Manuel de l'utilisateur complet avant toute utilisation et lire attentivement toutes les instructions pour assurer l'emploi correct de votre dispositif médical.



GE Medical System SCS

Société en Commandite Simple 283 rue de la Minière 78530 BUC

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2021



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

GE Medical System SCS

Société en Commandite Simple 283 rue de la Minière 78530 BUC

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

	Exercice	clos	le 31	décembre	2021
--	----------	------	-------	----------	------

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le Cofrac (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Deloitte.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux», et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Les procédures d'établissement et de contrôle des données environnementales et sociales ne sont pas formalisées;
- Les résultats présentés en matière de consommation d'énergie, d'émissions carbone et de valorisation des déchets n'identifient pas d'indicateurs clés de performance au regard des politiques concernées;
- Les informations fournies au titre des indicateurs clés de performance présentés pour l'absentéisme et l'accidentologie ne rendent pas compte de la performance de l'entité sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, seules les données chiffrées de l'exercice précédent étant disponibles.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Deloitte.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du l et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Deloitte.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, ni la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2022 sur une durée totale d'intervention de quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions en charge des finances, des ressources humaines, de la santé et la sécurité, de l'environnement, du développement durable et des achats.



Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{eme} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹.

Mise en place de plans de formation sécurité ; Certification ISO45001, 140001 et 50001 ; Mise en place d'un programme de gestion de la seconde vie des équipements ; Mise en place d'un programme de prévention des pollutions ; Mise en place d'une politique d'achats responsables avec les fournisseurs et sous-traitants

Deloitte

Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises

en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la

sincérité des Informations.

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons

considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :

des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données

collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à

vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des

pièces justificatives. Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par

rapport à notre connaissance de l'entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que

celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la

Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait

nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 30 Mars 2022

Le commissaire aux comptes,

Deloitte & Associés

Felicitas Cavagné Associée, Audit

Catherine Saire Associée, Développement Durable

Effectif moyen mensuel ; Effectif total au 31 Décembre (par genre, âge et catégorie de contrats) ; Recrutements CDI et licenciements; Tonnage des déchets dangereux et non-dangereux; Tonnage des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) ; Pourcentage de véhicules dans chacune des classes d'émission de la norme Euro 6.